

La suppression de l'imposition forfaitaire menace des dizaines de milliers d'emplois dans ce domaine aux structures affaiblies

De par leur présence, les personnes imposées forfaitairement génèrent une forte création de valeur. Selon deux études, les personnes imposées au forfait génèrent en Suisse de l'ordre de 22'000 à 33'000 emplois. Compte tenu de ce que ces personnes élisent presque exclusivement résidence dans 6 Cantons (GR, TI, VS, VD, GE et BE), ce sont prioritairement des emplois dans ces régions qui sont menacés. Il est par conséquent logique que la suppression de l'imposition forfaitaire n'ait pas provoqué de dommages considérables dans les Cantons de ZH, BS, SH ou AR. La suppression à l'échelle de l'ensemble de la Suisse aurait cependant des conséquences négatives graves pour ces régions avec des structures faibles. La majorité de ces régions est fortement impactée par l'initiative sur les résidences secondaires et sera bientôt confrontée à un chômage en hausse. Cet effet serait encore massivement renforcé par la suppression de l'imposition forfaitaire. L'association de l'initiative sur les résidences secondaires et de la suppression de l'imposition forfaitaire impliqueraient notamment la destruction de dizaines de milliers d'emplois, notamment dans les zones de montagne, avec pour conséquence le départ de populations, un vieillissement et d'importantes sociales. Ce ne sont pas les personnes soumises à l'imposition forfaitaire qui devront payer l'addition (ils peuvent tout simplement déménager), mais bien tous les ouvriers, les artisans, les mécaniciens automobiles, les jardiniers, le personnel de maison, les professeurs de ski, les serveurs, etc., ainsi que leurs familles qui vont ainsi perdre leurs revenus. Avec un effet légèrement différé, cela nous concernerait tous, sous la forme d'impôts et de cotisations sociales plus élevées, et même les habitants de Zurich, de Zoug et de Schwyz, avec encore plus d'argent pour la compensation financière.

Solidarité avec les zones de montagne et Non à des impôts plus élevés

Tous ceux qui veulent s'engager au profit des populations locales de montagne et contre des impôts plus élevés en notre nom à tous, doivent refuser l'initiative populaire „fin des privilèges fiscaux pour les millionnaires (suppression de l'imposition forfaitaire) “. De nombreuses communes et entreprises concernées, ainsi que des particuliers, se sont entre-temps organisées au sein de "IG Arbeitsplätze im Berggebiet – GI Postes de travail dans les zones de montagne" (page Web "www.arbeitimberggebiet.ch"). Chacun peut apporter son soutien au GI en devenant membre. La qualité de membre s'obtient très simplement (en ligne) et elle est gratuite.

Au sujet de l'affirmation selon laquelle les super-riches / les milliardaires ne payent que 150'000 Francs d'impôts

La majorité des gens a une image totalement fautive des étrangers imposés forfaitairement, car dans la presse, on ne parle toujours que de "VIP" tels que Michael Schumacher, Bernie Ecclestone, Ingvar Kamrad etc. C'est ainsi par exemple que Werner Steinegger (ancien président de la Chambre de Commerce de Suisse Centrale) a estimé dans le journal Sonntagsblick, que ce serait "risible et injuste, que des milliardaires ne payent que 150'000 Francs d'impôts". Monsieur Steinegger ne sait manifestement pas de quoi il parle. La somme de 150'000 Francs correspond environ au montant moyen des impôts de toutes les personnes soumises à l'imposition forfaitaire. Il existe dans le monde entier de l'ordre de 2'300 milliardaires dont 86 en Suisse (Suisse et étrangers). Il n'y a donc parmi les 5'500

personnes soumises au forfait moins de 1 % de milliardaires ! Même dans le système d'imposition forfaitaire, ils payent des impôts à hauteur de plusieurs millions (le plus gros impôt forfaitaire jamais payé s'élève à CHF 23 millions). 99% des personnes soumises au forfait ne sont somme toute que des gens avec un niveau de vie „normal“. Pour la majorité d'entre eux, 100'000 ou 200'000 Francs sont une somme conséquente. A la différence de nous autres les Suisses, ils n'ont pas le droit de travailler chez nous, cela signifie qu'ils gagnent et imposent leurs revenus de manière typique à l'étranger (impôts à la source).

L'impôt forfaitaire est différent de l'impôt régulier, mais il n'est pas injuste

Les personnes soumises à l'impôt forfaitaire n'ont pas le droit d'exercer une activité professionnelle en Suisse. Elles continuent d'obtenir leurs revenus à l'étranger. A ce titre, elles continuent la plupart du temps à être imposées à l'étranger, de manière typique par un impôt à la source. Elles payent donc ici des impôts forfaitaires plus des impôts étrangers. Par conséquent, la comparaison avec les Suisses qui ont la majorité de leurs revenus ici et qui sont imposables ici également, est d'emblée faussée. Lorsque l'on compare la charge fiscale dans le monde entier pour une personne soumise au forfait (impôt forfaitaire plus impôt étranger) avec celle d'un Suisse, les différences sont la plupart du temps réduites au niveau de la charge globale. Le principal avantage réside dans la simplicité de la détermination de l'impôt (d'ailleurs pas uniquement pour les contribuables, mais également pour l'administration). Et là-dedans, on ne saurait toutefois pas trouver de privilèges injustifiés. Même les étrangers exerçant une activité professionnelle sont imposés chez nous d'une manière différente que les Suisses, à savoir avec un impôt à la source sur le salaire. Et là non plus la charge globale n'est pas exactement la même, mais sensiblement aussi élevée que les impôts normaux sur le revenu. Et personne n'y voit de problème, à juste titre. Une différence de système n'est pas injuste en soi !

Du point de vue de l'étranger, l'impôt forfaitaire est intéressant mais cher

Les personnes soumises au forfait comparent leur charge fiscale en Suisse avec des alternatives telles que Monaco (zéro), Portugal (zéro), Thaïlande (zéro), Angleterre et Malte (zéro jusqu'à £ 50'000), Autriche (zéro jusqu'à un maximum d'imposition correspondant aux impôts avant l'arrivée) et des dizaines d'autres pays avec des solutions bien plus avantageuses que l'imposition forfaitaire en Suisse. Mais ces personnes ne vont pas toujours là où c'est le plus intéressant du point de vue fiscal. Ce qui est déterminant, c'est l'équilibre entre la charge fiscale et tous les autres facteurs liés au site. Toutes les personnes soumises au forfait ne sont pas, et de loin des „évadés fiscaux“. Pour les véritables évadés fiscaux, l'impôt forfaitaire est beaucoup trop cher. Environ la moitié des nouveaux arrivants imposés selon le forfait ne payait pas ou presque pas d'impôts dans le pays d'origine avant leur arrivée (par ex. à Monaco, en Angleterre, dans les Etats Arabes, etc.). Ces personnes sont disposées à verser des impôts forfaitaires relativement élevés en Suisse pour bénéficier de la qualité de vie. A l'heure actuelle, nous avons avec l'impôt forfaitaire, un bon rapport qualité-prix, qui se situe toutefois dans le segment supérieur des tarifs. Avec la suppression, cet équilibre serait détruit une fois pour toutes.

Les personnes soumises au forfait font partie des meilleurs contribuables dans l'absolu

Au niveau fédéral, et également dans les cantons, l'impôt forfaitaire a été sérieusement durci au cours des 2 dernières années. A l'avenir, le revenu soumis à imposition forfaitaire sera de CHF 400'000. Dans le canton de Berne et parmi environ 650'000 personnes imposables, il n'y a que 1'200 personnes qui déclarent plus de 400'000 Francs de revenus. Les personnes soumises au forfait font donc partie des 0.18 % de meilleurs contribuables ! Si nous, les "contribuables normaux", nous nous laissons contaminer par la jalousie que la Gauche attise de manière ciblée et si nous supprimons l'imposition forfaitaire, ce sera certainement une méthode efficace pour nous débarrasser d'un cinquième de nos meilleurs contribuables. La question qui se pose alors est simplement de savoir ce que nous avons à y gagner et qui compensera le préjudice subi.

Une bombe à retardement pour tous les contribuables Suisses

L'initiative ne vise pas seulement les étrangers soumis à l'imposition forfaitaire : la première phrase du texte de l'initiative est la suivante : „Les privilèges fiscaux pour les personnes physiques sont inadmissibles“. L'intention des membres de l'initiative va manifestement bien au-delà de la suppression de l'imposition forfaitaire. La Gauche veut également supprimer tous les privilèges fiscaux, y compris pour nous les Suisses (lecture du [Votum Carlo Sommaruga](#) au Conseil Fédéral). Il est certes actuellement peu clair de ce que l'on entend exactement par „Privilège“. Mais ce qui est sûr, c'est que l'acceptation de l'initiative se révélerait être un véritable boomerang pour tous les contribuables Suisses, à partir du moment où subitement, la majorité des déductions (acquisition Caisse de Retraite, pilier 3a, intérêts des emprunts, déduction pour enfants, etc.) devient des privilèges intolérable, tout comme les allègements de tarifs, voire les tarifs spéciaux (fiscalisation partielle des dividendes, des bénéficiaires des capitaux des Caisses de Retraite, etc.), ou les revenus non imposables (par exemple les bourses ou les revenus du capital) et les autres traitements inégalitaires. Pour ceux qui pensent que l'acceptation de l'initiative ne ferait que supprimer l'imposition forfaitaire, ils se trompent fortement.

L'impôt forfaitaire est une machine à traire très efficace

L'impôt forfaitaire ne constitue pas une injustice. Il constitue une solution pragmatique et très efficace pour l'imposition des situations fiscales complexes internationales et il génère un très haut montant d'impôts avec un minimum de dépenses administratives. Il rend certaines régions aux structures faibles (zones de montagne) intéressantes pour l'installation des étrangers avec un niveau de vie élevé, et il y crée des dizaines de milliers de postes de travail que personne d'autre n'est en mesure de générer.

En résumé

Les personnes soumises à l'imposition forfaitaire gagnent leur argent à l'étranger et payent pour avoir le droit de le dépenser chez nous, des impôts largement au-dessus de la moyenne, tout en créant des dizaines de milliers d'emplois. Ceux qui veulent y renoncer et entraîner par là même le chômage et l'augmentation des impôts doivent lors du scrutin, déposer un "OUI" dans l'urne.

Courts métrages :

<http://vimeo.com/108127545> (Vidéo d'informations SGV)

<http://vimeo.com/107709253> (Interview d'un ouvrier de chantier)

<http://vimeo.com/107709254> (Glacier 3000)

<http://vimeo.com/108326188> (Actualités PME)